



Le mardi 26 septembre 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 19 septembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (37) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Richard LINDE, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et  
exécutoire le : 28/09/2023

Excusé(s) (6) : Mme Catherine DUPONT ayant donné procuration à M. Charles-Henri BALSAN, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à Mme Monique RABIER, M. Laurent BUTHON ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Dominique TOURRES, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

### **51 : Acquisition foncière d'un terrain Chemin de Montbain appartenant à Monsieur Mancic**

Par délibération du 15 mai 2023, il a été décidé l'acquisition d'un terrain de 1 672 m<sup>2</sup> appartenant à Monsieur Mancic, situé dans un secteur destiné à être ouvert à l'urbanisation suivant les orientations d'aménagement et de programmation définies au PLUI, au prix de 9€/m<sup>2</sup>.

L'étude géotechnique avant cession prévue articles L.112-20 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) n'ayant pas été réalisée par le vendeur et restant donc à la charge de l'acquéreur, un nouvel accord s'est établi au prix de 8€/m<sup>2</sup>.

Considérant que la valeur du bien est inférieure au seuil de consultation du pôle d'évaluation domaniale,

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'annuler la délibération n°2023-74 du 15/05/2023 ;
- d'approuver l'acquisition des parcelles cadastrées AB 174 à Châteauroux et BR 46 à Déols, appartenant à Monsieur Ivan Mancic, au prix de 13 376 € ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte en ce sens.

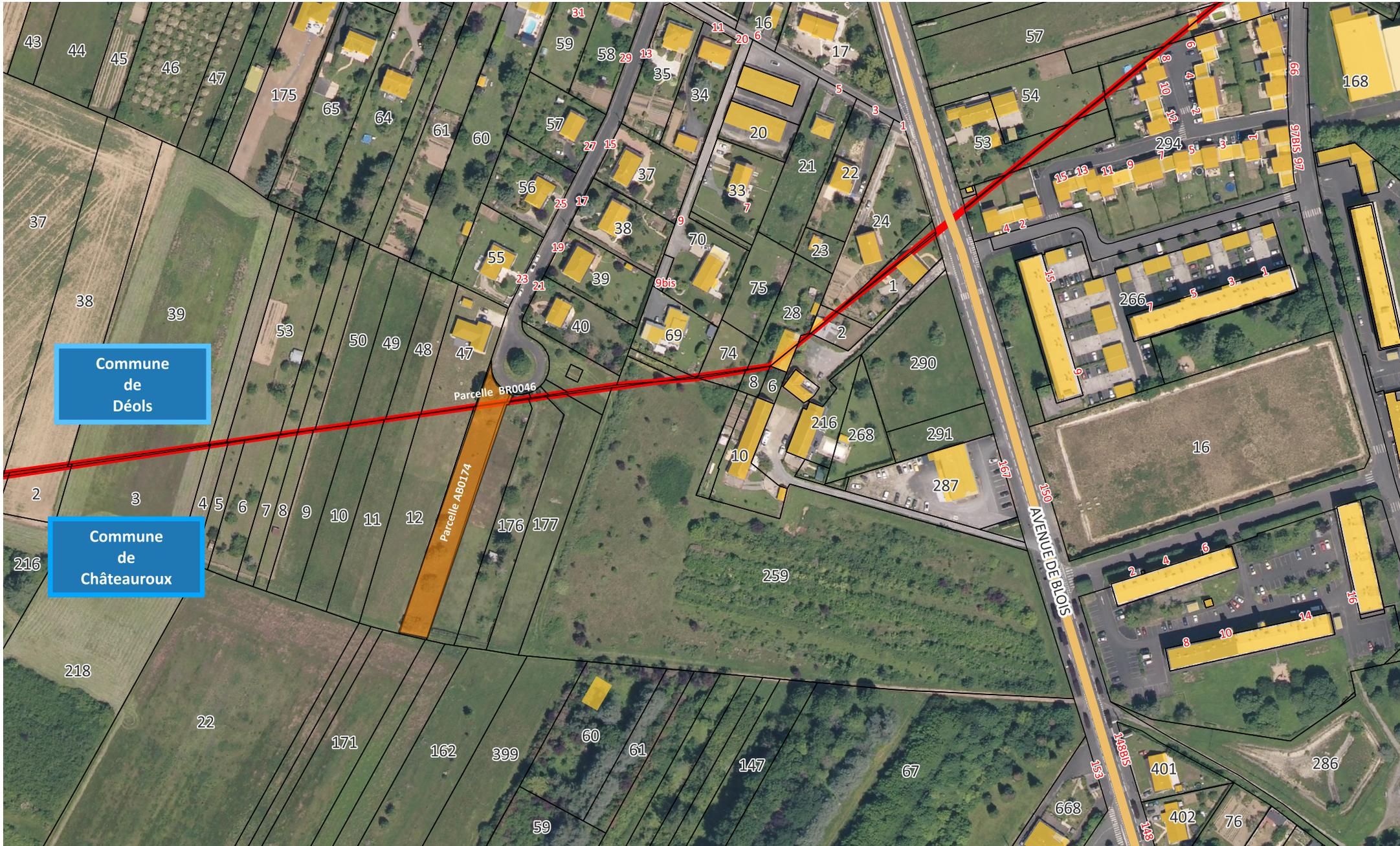
Suite à une discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à la majorité des votes exprimés. (3 contre)

Le Maire,  
M. Gil AVÉROUS

La Secrétaire de séance  
Mme Chantal MONJOINT

# Acquisition des parcelles

## AB0174 - Châteauroux et BR0046 - Déols par la Ville de Châteauroux



0 25 50 m



Sources :  
Châteauroux Métropole  
Service Affaires Immobilières et foncières

PCI Vecteur Juillet 2022 (C)DGFiP  
MAJIC janvier 2022 (C)DGFiP  
BD ORTHO (C)IGN (prise de vue Juin 2020)



Ivan MANCIC  
1 La Scie Forêt  
42440 La Chambonie

Monsieur le Président,

Par délibération du 15 mai 2023, vous avez approuvé l'acquisition de mon terrain de 1 672 m<sup>2</sup> situé chemin de Montbain, parcelles cadastrées AB 174 à Châteauroux et BR 46 à Déols, au prix de 9€/m<sup>2</sup>.

Par la présente, je vous confirme toutefois mon accord pour une révision du prix à 8€/m<sup>2</sup> afin notamment de compenser la prise en charge par votre collectivité de l'étude géotechnique qu'il faudra réaliser avant la signature de la vente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

A la Chambonie, le 29/08/ 2023  
Ivan MANCIC

